



Règlement concours Posters & Free Papers

Congrès « Imagerie en Ophtalmologie : de la Théorie à la Pratique »

New CAP Event Center Paris - le 4 octobre 2019

VuExplorer organise lors du congrès "Imagerie en Ophtalmologie : de la Théorie à la Pratique" le 4 octobre 2019 à Paris, un concours visant à récompenser le meilleur poster ou la meilleure communication libre présenté(e) par un inscrit au congrès.

1. Conditions de Participation au concours :

Tout participant à jour de son inscription au congrès, ou orateur du congrès, peut adresser à VuExplorer Institute une proposition de poster ou une présentation libre.

Les orateurs qui présentent un poster ou une présentation libre bénéficient d'un tarif spécial d'inscription.

2. Sujet des Posters et des Présentations libres :

Les propositions de présentation des posters ou de présentation libre seront retenues sur les critères d'intérêt de l'imagerie et sur tous les thèmes du Congrès.

3. Présentation et mise en forme :

Un résumé en français et/ou en anglais de 200 mots maximum doit être envoyé à VuExplorer Institute à l'adresse email contact@vuexplorer.com avant le 15 juillet 2019.

Ainsi que les informations suivantes :

- le titre de la présentation
- le nom, le prénom, la ville et le pays de l'auteur
- la forme de présentation souhaitée :
 1. Poster uniquement
 2. Poster ou Présentation orale
 3. Présentation orale seulement

- Poster :

L'impression des posters est à prévoir sur un format A0 en portrait : 84,1 cm de Large sur 118,9 cm de Hauteur.

Vos posters devront être déposés à l'accueil à votre arrivée le matin du congrès. Ils seront disposés sur les panneaux réservés à cet effet.

- Présentation libre :

Présentation power point 16/9ème de 3 à 4 minutes maximum avec les textes en anglais même si votre présentation est faite en français.

A déposer en preview le matin du congrès à votre arrivée (prévoir votre arrivée le plus tôt possible en cas de présentation durant les premières sessions de la matinée).

Le programme des présentations libres sera établi fin août 2019.

4. Sélection et mode de présentation :

La sélection des posters et présentation libre sera effectuée par VuExplorer Institute sur les critères d'intérêt didactique, d'originalité, d'intérêt scientifique, ou d'esthétique.

5. Prix de la meilleure présentation :

Un prix du meilleur poster ou présentation libre récompensera la présentation la plus didactique ou la plus originale par décision du jury VuExplorer Institute présidé par le Comité d'organisation.

Pour cette édition 2019 du congrès, 2 prix seront décernés : un prix pour un ophtalmologiste et un prix pour un orthoptiste.

VuExplorer Institute SAS au capital de 10.000 €

Siège social : 4, rue des Grandes Terres - 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél : 01 40 26 30 30 – Fax : 01 40 26 13 26

523 053 346 RCS NANTERRE N° de TVA intra-communautaire : FR 71 523 053 346 – N° de SIRET 523 053 346 00020

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19197 92 auprès de la Préfecture de la Région Ile-de-France

Société dispensée de TVA pour l'activité de formation professionnelle continue

www.vuexplorer.com - contact@vuexplorer.com